

LES INFORMATIONS PRATIQUES

DATES

Vendredis et samedis : 2, 3, 9 et 10 février 2018

LIEU

Working Station, Rue de l'Équerre 20, 2502 Bienne

HORAIRES

Vendredis : 18h45- 21h45

Samedis : 9h45 – 12h45

12 heures de cours + 1 entretien individuel

COÛT

CHF 350.- * / 10% de réduction pour les membres fOrum culture et *artos*.

*Ce cours peut être pris en charge par certaines caisses de chômage. Se renseigner auprès de son conseiller ORP.

PLUS D'INFOS

fOrum culture :

communication@forumculture.ch

www.forumculture.ch

artos :

+41 21 621 80 60 / 61 / 63

admin@artos-net.ch . www.artos-net.ch

📅 **Inscription jusqu'au 31 décembre 2017**

LES CONDITIONS

Pour participer à la formation, il est **nécessaire d'être porteur d'un projet**, même s'il n'est qu'esquissé.

L'inscription se fait à l'aide d'un **formulaire** que vous trouverez sur www.artos-net.ch. à la rubrique *formations/sensibilisation à la gestion de projets culturels*. Dès réception de la **confirmation d'artos**, envoyée par courrier électronique, votre paiement rendra définitive l'inscription.

En cas d'annulation par *artos*, le montant est remboursé. Pour garantir une bonne qualité d'échange, le nombre de participants est limité, la présence est requise tout au long de la formation.

Une **attestation** est délivrée aux participants ayant suivi la totalité de la formation.

LES FORMATIONS

Depuis sa création en 1996, l'association *artos* contribue au développement des métiers du spectacle et de la culture.

artos a initié, en partenariat avec les Universités de Lausanne et Genève, un Diplôme de formation continue en gestion culturelle et a mis sur pied le CFC de techniscéniste.

artos organise aussi une série de cours de formation continue dans les domaines de la gestion et de la technique du spectacle vivant :

Autres formations organisées une ou plusieurs fois par année :

- Droit suisse pour le spectacle vivant
- Communication avec les médias
- Comptabilité dans le spectacle vivant
- Point Information : éclairage juridique autour d'une thématique RH

Informations détaillées sur le contenu et dates des sessions mises à jour régulièrement sur www.artos-net.ch

artos
association professionnelle

Avenue de Morges 26 / CH-1004 Lausanne
T. +41 21 621 80 60 / 61 / 63
admin@artos-net.ch / www.artos-net.ch

**SENSIBILISATION A LA GESTION
DE PROJETS CULTURELS**

Février 2018 / Bienne

**fOrum
culture**

artos
association professionnelle

artos organise cette session avec fOrum culture. Ce dernier a pour but de fédérer les acteurs culturels du Jura bernois, du Canton du Jura et de Bienne.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La mise sur pied et la conduite de projets culturels exigent de tout responsable de **maîtriser des éléments de base** en gestion.

Donner une chance à un projet de se réaliser, c'est maîtriser les **aspects administratifs** et **financiers**.

Un **dialogue constructif** doit s'établir entre le porteur d'un projet et les **différents partenaires** artistiques, techniques et financiers.

Ce partenariat se concrétise à travers une **définition claire du projet**, d'objectifs réalistes et de procédures efficaces.

Une **compréhension des enjeux** et des **étapes essentielles d'un projet culturel** est nécessaire. Elle permet d'anticiper puis de mettre en œuvre des processus et des moyens adaptés, en évitant un certain nombre d'écueils et d'imprévus.

LES THEMES DEVELOPPES

- L'organisation administrative
- La planification
- La répartition des tâches
- Les finances
- Le droit (du travail, les assurances sociales)
- La promotion

LE PUBLIC CIBLE

Le cours Sensibilisation à la gestion de projets culturels s'adresse à des personnes qui souhaitent développer des **projets culturels de petite et moyenne taille à but non lucratif dans les arts vivants** (budget jusqu'à Fr. 50'000.-). Il permet d'identifier le contexte d'un projet, les ressources à mettre en œuvre et d'acquérir des outils simples de gestion.

L'INTERVENANTE

Emmanuelle Vouillamoz, Administratrice du petit théâtre de Lausanne ; elle est au bénéfice d'une vaste expérience dans le domaine des arts vivants.

L'INVITE

Sébastien Peter, Adjoint du Service de la culture de la Ville de Bienne. Il interviendra une heure durant le cours et apportera son éclairage en matière de subvention.

DEUX VOLETS : THEORIE ET PRATIQUE

☉ Théorie (12h)

Introduction à l'élaboration, à la mise sur pied et à la conduite d'un projet :

Définition du projet (2h)

Première étape : définir le projet et le situer dans le contexte culturel. Evaluer sa faisabilité, estimer son coût, repérer les partenaires potentiels, prévoir un cadre juridique.

Mise en place du projet (4h)

Deuxième étape : rédiger le projet dans le détail, planifier son développement et sa gestion (budget, administration). Recherche de financements et prévoir la promotion du projet.

Réalisation et suivi du projet (6h)

Troisième étape : réaliser concrètement le projet. Assurer le suivi administratif (comptabilité, contrats liés à l'engagement du personnel, assurances sociales) et promotionnel. Adapter l'ambition du projet au fil de son évolution et de son financement. Enfin, établir des comptes et une évaluation finale.

☉ Pratique (45 minutes)

Entretien individuel autour du projet personnel :

Contexte, évaluation, mise en place d'une stratégie. L'entretien personnelle se fixe lors du cours et a lieu à l'issue de celui-ci.